

CSA-SD Exceptionnel

Mercredi 10 avril 2024



La déclaration de la FSU

Monsieur l'Inspecteur d'académie,
Mesdames et Messieurs les membres du CSA-Départemental,

Notre fédération au niveau national a usé de toutes les voies de dialogue officiel puis a pris ses responsabilités, au vu de la gravité de la situation, en lançant une alerte publique sur l'état de l'École. Choc des savoirs, carte scolaire, conditions de travail des personnels, baisse du budget de l'Éducation Nationale ... : l'École publique est, pour nous, arrivée à un point de rupture, au bord de l'effondrement comme beaucoup d'autres services publics.

La rentrée 2024 va être sous très haute tension : dans le 1^{er} degré, ce sont 2 227 classes qui fermeront sur tout le territoire, une volonté politique d'accélération des fermetures de classes au détriment des effectifs. Et pourtant, la France détient le triste record des classes les plus chargées d'Europe, alors que la moyenne des pays de l'Union Européenne, membres de l'OCDE est de 22 élèves par classe en primaire, et 21 au collège ; bien loin de notre réalité sur le territoire français.

De plus, la FSU continue de s'opposer aux mesures « choc des savoirs » et en demande le retrait immédiat. Cette réforme et ses avatars, groupes de niveaux, classes prépa-seconde, DNB barrage... tout ce qui fait du « Choc des savoirs » un projet d'École passéiste et conservateur, est toujours massivement rejetée par la Profession. Un vœu unitaire au CSE du 3 avril soutenu par la FCPE a rappelé l'opposition unanime à cette réforme. Les actions se multiplient dans tous les départements de l'académie contre cette réforme de tri social qui va renforcer les inégalités et générer un système scolaire à deux vitesses au détriment des élèves les plus fragiles et socialement défavorisés, qui attaque nos métiers et notre liberté pédagogique, qui va considérablement aggraver des conditions de travail des personnels déjà dégradées. Le ministère a choisi de passer en force : c'est une forme de mépris qui vient abîmer un peu plus le dialogue social et contribue à miner la démocratie sociale.

Le « choc des savoirs, c'est :

- Une réforme de tri social, qui renforcera les déterminismes sociaux et une stigmatisation organisée par l'institution ; Ce qui risque de se passer concrètement dans les écoles, c'est que les enseignantes et enseignants de CM2 et de collège : devront trier leurs élèves en les pré-orientant dans des catégories de bons, moyens ou mauvais élèves. « Non, nous ne trierons pas nos élèves ! » ;

- Des groupes de niveau au collège en français et mathématiques qui vont conduire à l'éclatement du groupe "classe" pour environ 1/3 des cours, en 6^{ème} et en 5^{ème} ; ce qui en 6^{ème}, compliquera l'intégration des élèves ;
- La fin de la liberté pédagogique avec, en primaire, de nouveaux programmes en cycle 1 et 2, la labellisation des manuels scolaires qui imposeront une uniformisation des pratiques pédagogiques. C'est, pour notre fédération, nier l'aspect concepteur de nos métiers au collège, en français et en mathématiques avec l'obligation de progressions identiques ;
- Une évaluation permanente avec la multiplication des évaluations nationales et de devoirs communs pour contrôler le niveau des élèves ;
- Des contraintes d'emploi du temps avec davantage de mises en barrettes qui toucheront toutes les disciplines ;
- Une fracturation des missions et une mise en concurrence accrue des personnels, avec les moyens pris sur la marge d'autonomie, déjà très contrainte ;
- Une multiplication de réunions régulières des équipes pédagogiques et des PP pour coordonner le travail collectif... ;
- Une présentation des choix opérés localement en collège..... sans vote au CA !
- Le seuil de 15 élèves pour le groupe fragile devient indicatif : sans moyens, on peut avoir autant de groupes que de classes...
- La possibilité d'intégrer des élèves de SEGPA dans un groupe de niveau...
- Un DNB couperet qui interdira dès 2025 l'accès à la classe de Seconde poussant mécaniquement les élèves fragiles vers l'apprentissage, ce qui aura pour conséquence des suppressions de postes en lycée. La classe de prépa-Seconde préparera plutôt une sortie précoce du système scolaire vers l'apprentissage ou le décrochage scolaire.

C'est une réforme injuste, inégalitaire et non financée qui nous est imposée dans un contexte d'exaspération, d'usure et de lassitude profonde de la profession, les voyants sont au rouge, ce qui explique la non attractivité du métier, les conditions de travail dégradées...

Après trois ministres depuis la rentrée scolaire 2023, c'est une véritable crise politique que traverse le ministère de l'Éducation Nationale.

Nous souhaitons un vrai choc des moyens et d'attractivité, le budget de l'Éducation Nationale n'est pas un coût, c'est un investissement pour l'avenir, pour la société de demain, nous ne pouvons pas être réduits à une vision strictement comptable.

Concernant l'enseignement en éducation prioritaire, alors que la parution des IPS remis à jour et connu du grand public en 2022 avait permis de pointer du doigt et de faire connaître les difficultés des écoles dites « orphelines » (IPS en-dessous de 90), toujours rien à l'horizon, malgré l'annonce du ministre de l'Éducation Nationale de l'époque, d'un travail de révision en 2023. Le 27 octobre dernier, E. Borne s'exprimait, en conclusion du Comité interministériel des villes, au sujet des contours de la future carte de l'éducation prioritaire. Elle annonçait « un traitement spécifique pour l'ensemble des écoles orphelines dès 2024 » et sans date, « la convergence progressive du zonage des QPV et de celui de l'éducation prioritaire.

Pour la FSU, les décisions tardent et nous ne voulons pas que le gouvernement joue la montre et transforme petit à petit les actuels REP+ en cités éducatives, en abandonnant le reste de l'éducation prioritaire à des dispositifs de contractualisation, tels les CLA en omettant de prendre enfin en compte la problématique des écoles orphelines. La FSU continue de demander une extension de la carte de l'EP tenant compte de la situation des écoles, des collèges et des lycées. Elle réaffirme son soutien à la demande des personnels du collège G. Philipe à Clermont-Ferrand d'entrer en REP+.

Concernant la part modulable du régime indemnitaire REP+. La FSU s'oppose à un système totalement injustifiable auprès de la profession. Ainsi deux écoles qui se trouvent à quelques centaines de mètres comme Mercœur et Romain Roland (943 mètres), se retrouvent avec un part modulable annuelle brute soit de 234 euros ; soit de 702 euros.

Cette proposition ne crée qu'une division néfaste entre les collègues et bien sûr permet de faire des économies sur le dos des professionnels qui travaillent en REP+. La FSU réclame donc la même prime pour tous et toutes et au niveau le plus élevé. Ainsi vous pourrez être en adéquation avec le principe général du décret 2021 825 du 28 juin 2021 « accroître l'attractivité de ces établissements, y reconnaître et soutenir l'engagement et par là même stabiliser les équipes ».

Je vous remercie pour votre attention

Fédération syndicale Unitaire du Puy-de-Dôme

Maison du Peuple, 29 rue Gabriel Péri, 63000 CLERMONT-FERRAND
Tél 04.73.31.24.83 ✉ fsu63@fsu.fr



FSU 63